

# Demande d'aide à l'immobilier d'entreprise

## Bordereau de pièces à fournir pour les INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES

### Pour toutes les demandes :

- Lettre de demande d'aide signée du représentant de la structure
- Délibération ou, le cas échéant, décision de l'autorité compétente accompagnée de la délibération de délégation de compétence l'autorisant à solliciter l'aide de la CCOM
- Fiche de renseignements = **ANNEXE 1**
- Descriptif détaillé de l'opération : nature des travaux, plans, etc.
- Questionnaire d'auto-évaluation de prise en compte de l'environnement - *Le cas échéant, joindre une copie du diagnostic environnemental réalisé* = **ANNEXE 2**
- Pour les projets de rénovation globale de bâtiment : fournir le calcul thermique réglementaire Th C E Ex
- Pour les projets de rénovation partielle : fournir une attestation sur l'honneur de respect des valeurs garde-fou = **ANNEXE 3**
- PV dernière visite Commission de sécurité
- Copie des autorisations requises en matière urbanisme et d'assainissement : permis de construire, permis d'aménager, déclaration préalable des travaux, certificats de conformité...
- Tout document permettant d'apprécier les dépenses relatives au projet d'investissement : récapitulatif général par lot (**MODELE 1**), devis, APS, dossier de consultation chiffré établi par le maître d'œuvre...
- Accord de financement bancaire ou toute pièce permettant de justifier le bouclage du plan de financement
- Pour les projets de création, copie de l'étude de faisabilité précisant les conditions de réalisation et d'exploitation du projet
- Organigramme juridique (**MODELE 2**)
- Déclaration des aides sollicitées perçues au cours des 3 derniers exercices (**MODELE 3**)
- Attestation d'assujettissement ou de non-assujettissement à la TVA pour le projet concerné (*le cas échéant*)
- RIB
- Pour les projets de création, joindre également une copie de l'étude de faisabilité précisant les conditions de réalisation et d'exploitation du projet

### Pour les entreprises :

- ENT – Extrait de K-bis
- ENT – Attestation de l'expert-comptable certifiant que le demandeur est à jour de ses obligations fiscales et sociales, et qu'il n'est pas en redressement judiciaire
- ENT – Attestation de l'expert-comptable détaillant la répartition du capital : organigramme juridique (pour l'ensemble du groupe le cas échéant) mentionnant pour chaque entité juridique, les actionnaires/associés détenant plus de 25 % du capital, le chiffre d'affaire et les effectifs (**MODELE 2**)
- ENT – Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 4**)
- ENT – Tableau de financement prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 5**)
- ENT – Documents comptables du dernier exercice clos : bilan et compte de résultats détaillés
- ENT – Liasses fiscales des trois derniers exercices

### Dans le cas où le maître d'ouvrage de l'investissement est une société civile immobilière (SCI), joindre également :

- SCI – Bilan, compte de résultat, rapport d'activité du dernier exercice clos

- SCI – Liasses fiscales des trois derniers exercices
- SCI – Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 4**)
- SCI – Tableau de financement prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 5**)
- SCI – Copie du bail entre les deux sociétés

**Pour les établissements publics :**

- PUB – Délibération de l'autorité compétente approuvant le projet d'investissement et le plan de financement prévisionnel, précisant l'origine et les moyens financiers
- PUB – Attestation de non-récupération de la TVA (*le cas échéant*)
- PUB – Compte d'exploitation sur 3 ans et prévisionnel d'activité de l'hébergement (informations à solliciter le cas échéant auprès de la structure exploitante)
- PUB – Le cas échéant, convention passée avec l'exploitant

**Pour les associations :**

- ASS – Statuts
- ASS – Extrait du JO de création de l'association
- ASS – Liste nominative des dirigeants, membres du CA et/ou du bureau
- ASS – Documents comptables du dernier exercice clos : bilan, compte de résultat détaillés et rapport d'activité
- ASS – Décision de l'organe délibérant ou de l'autorité compétente sollicitant l'aide (CR AG ou PV Conseil d'administration...)
- ASS – Compte de résultat prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 4**)
- ASS – Tableau de financement prévisionnel sur 3 ans établi en relation avec un expert-comptable (**MODELE 5**)
- ASS – Attestation de l'expert-comptable certifiant que le demandeur est à jour de ses obligations fiscales et sociales, et qu'il n'est pas en redressement judiciaire
- ASS – Liasses fiscales des trois derniers exercices